



EPIAILS-RHUS

mai 2025



www.epiails-rhus.fr



SOMMAIRE

Page 3	Edito / infos pratiques
Pages 4/5/6	Retour en images
Pages 7/8	Epiais vous informe
Page 9	CCAS / du côté de l'école
Page 10 à 13	Compte rendu du dernier Conseil Municipal
Page 14	Compte rendu de la dernière réunion CCAS
Pages 15 à 17	Paroles aux associations
Pages 18 / 19	A venir sur Epiais-Rhus - fête du village
Page 20	A venir sur le territoire
Page 21	Etat civil / À garder en tête
Page 22	Artisans et services
Pages 23	Jeux
Page 24	L'agenda du village



EDITO

Chers habitants,

Le printemps s'installe doucement avec ses avantages et ses inconvénients. Afin que la saison soit bonne pour tous, pensez à respecter les quelques règles concernant les bruits de jardinage ou encore l'interdiction de brûlage des déchets afin que chacun puisse profiter du soleil en toute tranquillité. J'en profite pour remercier les habitants qui entretiennent et fleurissent le trottoir au droit de leur propriété. Cela contribue à l'embellissement du village.

La fête du village se tiendra le week-end de Pentecôte et sera encore un moment convivial où les professionnels et les bénévoles nous proposerons de nombreuses activités : feu d'artifice, mini fête foraine, brocante, pique-nique... Venez nombreux participer à ces activités. N'hésitez pas également à intégrer les équipes de bénévoles pour aider à faire vivre ces évènements utiles à la cohésion du village.

A très bientôt !

Votre Maire, Brahim MOHA

ACCUEIL DE VOTRE MAIRIE

Coordonnées

22, rue Saint Didier
95810 EPIAIS-RHUS
01.34.66.62.33
mairie.epiais-rhus@wanadoo.fr

EpiaisRhus95810

station : Epiais-Rhus

Internet : www.epiais-rhus.fr

@mairieepiais-rhus6895

Nouveaux habitants

Vous venez d'aménager sur Epiais-Rhus?
Faites vous connaître auprès de la mairie pour assister à notre journée d'accueil.

Permanence des élus et des adjoints

Jeudi 17h/19h
Samedi 10h/12h

Horaires d'ouverture

Mardi 09h/12h
Jeudi 17h/19h
Vendredi 09h/12h
Samedi 10h/12h

Conseils municipaux

Dernier Conseil Municipal : 07/04/2025 (budget)
Prochain Conseil Municipal : pas de date prévue lors de l'impression de ce mag
Retransmission en direct sur la chaîne YouTube
<https://www.youtube.com/@mairieepiais-rhus6895>

Retour en images



Concours des illuminations

Les résultats du concours des illuminations de Noël 2024 sont :

1er ex-aequo : famille Gautier-Lutreau et famille Forte

2ème : famille Miermont

3ème : famille Chantrabouth-Liebbe

Félicitations à tous et rendez-vous l'année prochaine !



Vœux du maire

L'année a débuté avec les traditionnels vœux du Maire. Ceux-ci se sont déroulés le 04 janvier autour d'une coupe de champagne amicale partagée entre les élus et les habitants.



Galette des rois

Le 19 janvier dernier, le Foyer Rural a organisé une galette des rois. L'occasion d'être le roi ou la reine d'un jour et d'agrandir sa collection de fèves !



Bourse aux plantes

L'édition printanière de la bourse aux plantes s'est tenue sous un beau soleil.



Commémoration

La commémoration s'est de nouveau tenue à Epiais-Rhus, place de l'Eglise en compagnie du Maire de Theuville. Les enfants ont déposé une gerbe de fleurs. Comme d'habitude, la commémoration a été suivie d'un pot de l'amitié en mairie. Merci aux personnes présentes.

Retour en images - Ecole



Le FUTUROSCOPE

Les enfants du CP jusqu'au CM2 sont partis 3 jours au Futuroscope. Une expérience unique qui a pu avoir lieu notamment grâce à la participation financière de la caisse des écoles, de l'AEB et de la mairie qui ont permis d'alléger la participation des familles.

Un beau moment dont les enfants parlent avec des étoiles dans les yeux. Merci aux professeures et aux accompagnantes pour leur disponibilité 24h/24 pendant ce séjour.

Rhizome et ses animaux

Pendant le séjour au Futuroscope, les maternelles ont pu profiter de la venue d'animaux à l'école. Un moment de partage avec l'entreprise Rhizome autour des animaux de compagnie et des animaux de la ferme.



Spectacle de magie

La communauté de communes Sausseron Impressionnistes a offert à toutes les écoles du territoire un spectacle de magie de la compagnie des Miracles. Les enfants ont pu découvrir le 3ème spectacle de cette compagnie et ont été autant émerveillés que pour les deux précédents.

Cinéma pour les enfants de l'école

Ecran VO est venu proposer aux enfants de l'école des courts-métrages sur différents thèmes.

Chaque cycle a pu voir une sélection de films adaptés aux âges de chacun.

Un moment agréable pour les enfants.



Olympiades CCSI

Comme l'an passé, la communauté de communes Sausseron Impressionnistes a organisé des olympiades pour toutes les écoles du territoire. Epiais-Rhus a pu s'illustrer le vendredi. Nous attendons les résultats officiels néanmoins chaque enfant est reparti ravi, avec une médaille autour du cou ! Merci aux organisateurs !

Retour en images



Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

La Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes accueille sur le territoire la Ronde des Jeux. Celle-ci permet de faire se rencontrer les familles du territoire et de sociabiliser les enfants auprès de petits de leur âge.

Nous retrouvons le LEAP le mercredi 28 mai 2025 à partir de 9h au Foyer Rural. N'hésitez pas à passer avec vos enfants !



Repas des séniors - Sortie à Amiens

Avec le CCAS, les séniors ont profité d'une journée sur Amiens avec visite libre de la ville et de la Cathédrale suivie d'un repas sur une péniche. Un moment festif !



Baptême Nathanaël

La famille et les amis se sont réunis autour de Nathanaël pour son baptême.

Félicitations à Auriane et Maxime, tout juste nommés marraine et parrain !

Journées Européennes des Métiers d'Art

Arnaud Kasper, artiste, nous a fait l'honneur d'ouvrir au public le parc du Bois des Arts à l'occasion des journées européennes des métiers d'art.

Chacun a pu découvrir ou redécouvrir un domaine parsemé d'œuvres confectionné par lui-même.

Trois artistes étaient également présents dans des espaces dédiés afin de présenter leurs œuvres : Anne de Labouret, mosaïste, Adélaïde Leferme, plasticienne et Vincent Lajarige, artiste poète du bois.

N'hésitez pas à prendre contact avec lui si vous souhaitez visiter le Bois des Arts.

Arnaud Kasper : Bois des Arts, Sente du Moulin / Epiais-Rhus



Epiiais vous informe

Travaux de l'Eglise

Des travaux de toiture ont été réalisés sur l'Eglise Notre Dame. Cependant, ceux-ci ont révélé de nouvelles fuites. Celles-ci feront l'objet de nouvelles réparations dont une partie sera financée par des subventions.

Deux rampes ont été ajoutées de chaque côté de l'escalier afin de permettre à tous d'accéder à l'entrée.

Le diagnostic complet est toujours en cours et prendra plusieurs mois.



Des dossiers de subventions ont également été montés afin de rénover des statuettes présentes dans l'Eglise. L'association « Epiiais Rhus à la Recherche de son Passé » financera également une grosse partie de ce projet. Merci à cette association.



Fleurissement rue Saint Didier

Le fleurissement de la rue Saint Didier a été effectué devant les propriétés des habitants qui en ont fait la demande (en échange de l'engagement de l'entretenir). Nous remercions les habitants impliqués dans cet aménagement fleuri qui embellit notre village. Nous remercions également le Parc Naturel Régional du Vexin Français pour son aide aux choix des essences plantées et pour son soutien financier dans ce programme. De nouveaux arbres ont été plantés en bas de la rue des Bruyères (au niveau de l'entrée de la place du Colombier) en remplacement du saule pleureur qui avait dû être abattu compte tenu de sa dangerosité (creux à l'intérieur avec risque de chute).

Inscription école

Pour les nouveaux parents, n'oubliez pas d'inscrire votre enfant à l'école. Les enfants déjà inscrits en 2024/2025 se verront remettre une fiche pré-remplie à corriger courant juin.



Epiais vous informe

Stationnements village et école

Régulièrement nous constatons des stationnements gênants, voire dangereux. L'aménagement de la rue Saint Didier a été prévu pour faciliter la circulation piétonne dans le centre d'Epiais. Les voitures qui stationnent sur ces trottoirs obligent les piétons à descendre sur la route les rendant vulnérables. Cela n'est pas tolérable, encore plus lorsqu'il s'agit de poussettes. Ces comportements sont passibles d'une amende de 135€. Nous vous demandons de bien vouloir vous stationner de façon autorisée, même si cela nécessite d'être à quelques centaines de mètres du lieu où vous vous rendez.

Nous constatons également des stationnements empiétant parfois sur les nouvelles zones enherbées ou fleuries notamment le long de

l'arrêt de bus de l'Eglise. Nous vous demandons de faire attention à vous garer de manière à ne pas rouler sur ces espaces afin de les préserver et pour éviter des frais supplémentaires pour les remettre en état si nécessaire.

Concernant l'école, être en retard ne justifie pas un stationnement anarchique et interdit. En effet, les récentes interdictions font suite à des accidents évités de peu. Ainsi, il est nécessaire que chacun les respectent. Les abords de l'école sont un lieu dans lequel beaucoup de personnes se retrouvent en même temps ainsi que des enfants susceptibles de chahuter. Il est donc primordial que chacun se gare correctement et respecte une vitesse appropriée. Il s'agit de la sécurité des enfants.

La sécurité est l'affaire de tous.



Horaires agence postale de Grisy-les-Plâtres située dans les locaux de la mairie:

LUNDI: FERMÉ

MARDI : 8h00 - 12h00

MERCREDI : 13h00 - 17h00

JEUDI : 8h00 - 12h00

VENDREDI : 8h00 - 12h00

SAMEDI : 9h00 - 12h00

IMPOTS

LE CALENDRIER 2025

DU 24 MARS AU 22 AVRIL

10 AVRIL

20 MAI



Envio
des déclarations
papier ⁽¹⁾



Ouverture du service
de déclaration en ligne
sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)



Limite de dépôt
des déclarations papier

⁽¹⁾ Les personnes ayant opté pour la dématérialisation ou qui ont déclaré leurs revenus en ligne l'année précédente, ne recevront pas de déclaration papier

22 MAI
ZONE 1 départements 01 à 19 et non-résidents

28 MAI
ZONE 2 départements 20 à 54

5 JUIN

ZONE 3 départements 55 à 976

Limite de souscription des déclarations en ligne

CCAS

Centre communal d'action sociale

Vous pouvez solliciter le Centre Communal d'Action Sociale pour toute demande d'aides financières. Votre dossier sera étudié en fonction de la demande et des possibilités du CCAS.

Le CCAS a également voté son budget.

Vous pouvez prendre connaissance du compte rendu de la réunion ainsi que les délibérations prises page suivante.



Du côté de l'école



Le voyage scolaire tant attendu est déjà passé. Les enfants de CP jusqu'au CM2 ont pu aller au Futuroscope !

Grâce à la participation financière de l'AEB (association de l'école) et de la mairie, le budget pour les parents a été considérablement réduit.

Les enfants ont pu profiter de ce parc pendant 3 jours, leur permettant d'avoir de beaux souvenirs et de créer une cohésion encore plus forte entre eux.



Les maternelles, trop petits pour un tel voyage, ont pu bénéficier d'une journée avec les animaux de la ferme, directement à l'école. En effet, l'entreprise Rhizome est venue à l'école présenter des animaux.

L'école est toujours à la recherche de bénévoles pour partager des moments avec les enfants.

N'hésitez pas à vous faire connaître (0950388f@ac-versailles.fr)

Si vous avez un projet, l'école l'étudiera avec vous afin de le mettre si possible en place. Si vous n'avez pas d'idée particulière mais que vous souhaitez vous impliquer, rencontrez également les maîtresses qui pourront vous intégrer dans un projet en cours.

COMPTE RENDU DU CCAS

DU 08 avril 2025 (budget)



REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Pontoise
Canton de Pontoise
Parc Naturel Régional du Vexin français
Communauté de communes Sausssey Impressionniste

Compte rendu : 08 avril 2025

Présents :

- Président, Brahim MOHA
- Pour les membres élus : Brigitte FESSY, Eric CATHELINAUD
- Pour les membres élus excusés : Elodie HARDY (pouvoir à Marie BRUYANT), Marie-Josèphe LEROUX (pouvoir à Eric CATHELINAUD),
- Membres élus absents : Emilie VALETTE.
- Pour les membres inscrits : Marie BRUYANT, Thérèse LARUELLE.
- Pour les membres inscrits excusés : Margaux KPAKPO (pouvoir à Thérèse LARUELLE), Marie-Josèphe LEROUX (pouvoir à Eric CATHELINAUD).

Mme Marie BRUYANT est nommée secrétaire de séance.

- **Approbation du PV du 05 septembre 2024**

PV du 05 septembre 2024 approuvé à l'unanimité.

- **Compte de Gestion**

Compte du Trésor Public validé par Mme PRESSENDRA.
Résultat de clôture 2024 : 2 985,75€

VOTE : POUR à l'unanimité

- **Compte administratif**

Compte de la commune en cohérence avec le compte de Gestion

Recette de fonctionnement :	7 400€
Dépense :	8 625,91€
Résultat :	-1225,91€
Excédent 2023 :	4 211,66€
Résultat de clôture 2024 :	2 985,75€

Le Président Brahim MOHA ne participe pas au vote et désigne Eric CATHELINAUD pour présider ce vote.

VOTE : 7 POUR (1 absent et sortie du Président)

- **Affection des résultats**

2 985,75€ sont affectés à l'article R002 qui est le budget de fonctionnement du CCAS.
VOTE : POUR à l'unanimité

- **Budget Primitif 2025**

Le Conseil Municipal a augmenté le budget CCAS de 1 000€ comme l'année précédente. Il n'y a pas eu d'augmentation les années antérieures depuis de nombreuses années.
Il est donc pour 2025 de 8 000€.

Dépenses :
Charge à caractère général : 6 095,75€
Charge de gestion courante : 5 000€
Total : 11 085,75 €

Recettes :
dotation et participation : 8 100€ (8 000€ de la commune + un don de la commune)
excédent : 2 985,75€
Total : 11 085,75€

VOTE : POUR à l'unanimité

- **Questions diverses**

Marie BRUYANT exprime sa déception sur le nombre de personnes présentes concernant la sortie à Aniens
compte tenu de l'investissement pour l'organisation.
Brigitte FESSY précise qu'elle a eu des retours positifs.

M. Le Maire propose également une participation pour les jeunes ayant un diplôme type BAC aux alentours de 100 €. A réfléchir et à voter une prochaine fois.
M. Le Maire est favorable à la reconduction des bons de chauffage (déjà augmentés l'an passé) et des aides aux transports (avec une augmentation de 25€ à 30€). Avec une possible augmentation. A réfléchir également.

20h10 : la séance est levée.

Marie BRUYANT
Secrétaire de séance

Brahim MOHA
Le Maire



Centre Communal d'Action Sociale – Epiais-Rhus (95510)

Réunion du 8 avril 2025

Délibérations n°1/2025 à 4/2025

Nombre de délibérations prises : 4

N° 1/2025 – Approbation du compte de gestion du trésorier 2024

N° 2/2025 – Approbation du compte administratif 2024

N° 3/2025 – Affectation du résultat

N° 4/2025 – Vote du budget primitif 2025

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 avril 2025 (budget) 1/4



République française

Commune d'Epiais-Rhus (Val d'Oise)

COMPTE RENDU de séance du Conseil municipal

du 07 avril 2025 à 20h30

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à vingt heure trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim Moha, et

Braient présents : Brahim MOHA, Maire, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLE, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCY.

Absents représentés : Carine ANNEQUIN pouvoir à Angelo NORIS, Christian SCHMUTZ pouvoir à Dominique LOIZEAU, Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE, Elodie HARDY pouvoir à Emilie VALETTE, Maëva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY.

Le quorum est atteint.

M. Le Maire demande si le Conseil Municipal est d'accord pour ajouter à l'ordre du jour le remboursement des frais de mise en fourrière animal par les propriétaires. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour ajouter cette délibération aux votes du jour.

Madame Silvia DURAND a été désignée secrétaire de séance.

Le Maire rappelle les points du PV du conseil municipal du 19 décembre 2024 pour approbation. Mme FESSY indique que les modifications concernant le terrain de pétanque n'ont pas été prises en compte mais ne souhaite pas en rediscuter.

Vote : 1 abstention (Brigitte FESSY) et 14 voix POUR

Le Maire rappelle les points du PV du conseil municipal du 13 février 2025 pour approbation. Vote : POUR à l'unanimité

Monsieur le Maire rappelle les points à l'ordre du jour.

INVESTISSEMENT	
Dépenses :	590 045,74 €
Recettes :	652 165,59 €

Résultats de l'exercice 2024 : 298 464,19

Vote : POUR à l'unanimité

2) Approbation du Compte Administratif 2024

Le compte administratif correspond aux comptes de la Mairie qui sont en cohérence avec ceux de la Trésorerie.

FONCTIONNEMENT

- Recettes :	564 410,17 €
- Dépenses :	483 519,75 €
- Excédent de l'exercice :	80 890,42 €
- Excédent antérieur reporté :	201 079,87 €
- Résultat de clôture 2024 :	281 970,29 €

INVESTISSEMENT

- Recettes :	652 165,59 €
- Dépenses :	590 045,74 €
- Résultat de l'exercice :	62 119,85 €
- Solde d'exécution reporté :	- 45 625,95 €
- Résultat de clôture 2024 :	16 493,90 €

Résultat global : + 298 464,19 €

M. Le Maire indique que la totalité des subventions de la rue Saint Didier n'ont pas encore été versées. Elles le seront en 2025.

L'excédent de fonctionnement et d'investissement donne un résultat global de + 298 464,19 € que l'on retrouve au compte de gestion.

Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Dominique LOIZEAU prend la présidence pour procéder au vote.

VOTE : POUR : 14 voix (Le Maire ne participe pas au vote)

2) Affectation des résultats

Résultats exercice 2024

- Section de fonctionnement
- Résultat de l'exercice 2024 : + 80 890,42 €
- Section d'investissement
- Résultat de l'exercice 2024 : + 62 119,85 €

Restes à réaliser (Dépenses - recettes Invest) : + 9 000,00 €

Le maire propose de mettre cet excédent comme suit :

- 281 970,29 € au compte R002 – excédent antérieur reporté
- 16 493,90 € au compte R001 – Solde d'exécution d'investissement reporté

VOTE : POUR à l'unanimité

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 avril 2025 (budget) 2/4

4) Vote du taux des taxes	L'Etat a augmenté les bases foncières de 1,7%. Le Maire propose que la commune n'augmente pas ses taxes. Elles sont maintenues comme suit :
Taxe habitation :	9,44%
Taxe foncier bâti :	35,51%
Taxe foncier non bâti :	63,47%

La taxe du foncier bâti est liée à la réforme de la taxe locative. La Taxe du Département est reportée sur la taxe communale.

VOTE : POUR à l'unanimité

5) Subvention communale aux associations et au CCAS

Ces subventions sont accordées sur demande des associations :

Epiais de Vigne	300,00 €
Les amis de l'Ecole des Bosquets	100,00 €
Délégation Départementale de l'Education Nationale (2023 et 2024)	80,00 €
Dirap	100,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €
Coderando 95	200,00 €
Total	1 180,00 €

Concernant le CCAS, le Maire propose une augmentation de 1000 € par rapport à 2024 passant la participation de 7000 € à 8000 €. Il y a de plus en plus de demande de carte de bus (participation annuelle). Les demandes de bons de chauffage ne se réduisent pas non plus. Et cela laisse un budget plus important pour le colis et la sortie des ainés.

M. Pelle rappelle que, hormis l'augmentation de l'an dernier, il n'y a pas eu d'augmentation depuis très longtemps. Cela est donc cohérent d'augmenter également cette année.

VOTE : POUR à l'unanimité

6) Participation communale aux syndicats et organismes divers

Les participations suivantes sont obligatoires :

Participation (au nombre d'habitants)	
Parc Naturel du Vexin français	3 115,00 €
SI des collèges	4 680,00 €
SMGFAVO	240,00 €
SIERC	187,20 €
SIARP	395,37 €

Participation pour les travaux

SHARP

(Entretien des ouvrages/pluviales)

TOTAL ARTICLE 65568

10 594,14 €

Le Maire précise que le SIERC participe à l'enfouissement à hauteur de 70%. Le reste à charge de la commune est de 30% HT.

Mme FESSY demande ce qui doit encore être enterré.

M. Le Maire indique qu'il reste aussi la sortie de rue en direction de Theuville. Cet enfouissement n'est pas prévu pour le moment, et sera vu avec la SICAE. Nous programmons pour 2026 le dernier enfouissement de la commune de l'entrée de Rhus jusqu'aux deux habitations après le cimetière.

VOTE : POUR à l'unanimité

7) Présentation des indemnités des élus

Présentation des indemnités auprès du Conseil Municipal.
Montant d'indemnité brute :

- Maire pour la commune : 19 878,48 €
- Maire pour le SMIRTOM (président) : 14 565,96 €
- Adjoint 1 : Carine ANNEQUIN : 5 277,96 €
- Adjoint 2 : Dominique LOIZEAU : 5 277,96 €
- Adjoint 2 : Dominique LOIZEAU pour la source de Berval : 3 159,48 €
- Adjoint 3 : Angelo NORIS : 5 277,96 €

8) Vote du budget primitif 2025

Ce budget a déjà été présenté et discuté lors de la commission finances du 31 mars 2025.

FONCTIONNEMENT :

- Dépense de fonctionnement :
- Charges à caractère général :
- Charges de personnels et frais :
- Virement de la section invest. :
- Dotations (amortissement...) :
- Autres charges (indemnités fonctions, formation, cotisations...) : 98 122,91 €
- Charges financières (intérêts) :
- Charges spécifiques :
- TOTAL :**

- Résultat de fonctionnement :
- Résultat de fonctionnement : 281 970,29 €
- Atténuation des charges : 100 €
- Produits services (concessions, périscolaire...) : 30 330 €
- Impôts et taxes : 44 728,80 €
- Fiscalité locale (notifiée par le FISC) :
- Dotations et participations (aides de l'Etat, DGF, FCTVA...) : 44 139,61 €
- Autres produits de gestion (loyers...) : 30 000 €
- Produits financiers :
- TOTAL :**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 avril 2025 (budget) 3/4

M. PELLÉ précise que ces travaux avaient été identifiés et qu'ils auraient déjà dû être faits.

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	26 782,68 €
Emprunts :	97 500 €
Immobilisation corporelles (matériel...) :	
<i>Sont inclus dans ce montant les travaux de toiture de l'Eglise, la pose d'un adoucisseur aux logements du Colombier ... à hauteur de 77 000 €.</i>	
TOTAL :	124 282,68 €

Reçues d'investissement :

Solde reporté :	16 493,90 €
Virement section fonctionnement :	45 677,17 €
Amortissements, subventions... :	4 801,80 €
Dotations, fonds divers :	17 309,81 €
Subvention d'investissement :	40 000 €
M. Le Maire rappelle que ce dernier montant correspond aux subventions de la rue Saint Didier qui n'ont pas encore été versées. Cela réduit l'excédent 2024.	
TOTAL :	124 282,68 €

Le budget proposé prend en compte les élections.

Les subventions départementales notamment vont être revues fortement à la baisse : de 30% elles sont passées à 15%. Cela devrait revenir à la normale sur le long terme. Les projets de rénovation de la rue St Jean à Rhus sont donc en attente selon l'évolution de ces subventions.

M. Pellé souhaite s'abstenir dans la continuité de son vote contre de l'an passé. Il estime que la toiture de l'église doit être prévue dans sa totalité.

M. Le Maire rappelle que le département et la région subventionnent si la DRAC subventionne également. La DRAC a subventionné le diagnostic ce qui supprime toute demande de subvention de grosses dépenses pour l'église. La toiture dans sa globalité ne serait donc pas subventionnée.

En attendant que le diagnostic donne son verdict, les travaux urgents sont subventionnables en tant que réparation.

Mme FESSY dit que l'argent mis dans le diagnostic aurait dû être mis dans les travaux de l'église. M. Le Maire rappelle que le diagnostic permettra d'avoir une vision d'ensemble et est indispensable à une rénovation totale de l'Eglise.

M. Pellé précise que les travaux sont urgents et qu'il aurait été plus simple de passer la toiture dans les travaux d'urgences.

M. Noris indique qu'il y aura toujours des travaux d'urgence.

M. PELLÉ dit qu'il n'a pas été invité aux réunions et qu'il aurait pu faire ses remarques. Mme Fessy souhaite également s'abstenir face à ces éléments et y intègre son pouvoir de Mme Ressouches.

VOTE : 3 abstentions de la part de Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY et Maëva RESSOUCHES (par pouvoir à Brigitte FESSY)
12 voix POUR

9) Demande de subvention pour des travaux urgents sur la toiture de l'Eglise (par pouvoir à Brigitte FESSY)
Demande d'autoriser le Maire à faire des demandes de subventions au CDVO, la DRAC, la Région IDF pour des travaux urgents de toiture de l'Eglise pour un montant sur devis de 33 655,41 € HT – 40 386,49 € TTC

VOTE : POUR à l'unanimité

10) Demande de subventions pour des travaux sur le mur du cimetière d'Epiais

Demande d'autoriser le Maire à faire des demandes de subventions au CDVO, la DRAC, le PNRVF, la Région IDF pour des travaux sur le mur du cimetière pour un montant sur devis de 41 837 HT – 50 204,40€ TTC

M. SAUVE demande ce qui va être fait. M. Le Maire indique que cela doit être refait à l'identique comme le préconise le PNRVF et selon prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

M. PELLÉ demande que ces subventions soient posées sur 2 ans afin d'avoir une subvention plus importante.
M. Le Maire indique qu'on sera aux 80% de 50 000€ de la part de la région et du CDVO que cela soit présenté une fois ou non. Donc cela revient au même. M. PELLÉ n'avait pas cette précision.

M. Le Maire précise qu'une demande de dérogation a été accordée par le préfet pour atteindre une subvention à hauteur de 87,5 % la dernière fois.

Cette dérogation est possible car ce sont des réparations. Pas pour une rénovation de toute la toiture. La DRAC avait refusé un devis d'il y a 3-4 ans de 120 000€ de la Nef de la toiture. La DRAC voulait un diagnostic global de toute la toiture avant de subventionner des travaux.

VOTE : POUR à l'unanimité

11) Projet de Convention Territoire Global CCSI (CTL)

M. Le Maire présente le projet. Il explique que la CCSI demande un vote de délibération pour la signature d'une convention. Le contrat territoire global (CTL) permet de continuer de faire fonctionner les différentes offres (accueil jeune public...). Toutes les communes sont d'accord avec cette convention.
En cas de refus de délibérer à ce sujet, pour une nouvelle structure qui se développerait sur le territoire, la commune non-signataire ne bénéficierait pas de l'ensemble des subventionnements possibles.

VOTE : POUR à l'unanimité

12) Remboursement des frais de mise en fourrière animale par les propriétaires

Les frais de mise en fourrière animale seront remboursés à la commune par le propriétaire de l'animal contrevenant et ce, par l'émission d'un titre de recettes dont le montant sera équivalent aux frais supportés par la collectivité pour la mise en œuvre de la procédure de mise en fourrière (capture, ramassage, transfert...).

M. PELLÉ trouve dommage que la fourrière ne fasse pas directement payer les propriétaires au moment de la récupération des animaux.

M. SAUVE demande s'il existe un prix fixe. M. Le Maire précise que cela se fait au cas par cas.

VOTE : POUR à l'unanimité

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 avril 2025 (budget) 4/4



Commune d'Epiais-Rhus
Conseil Municipal du 07 avril 2025
Délibération n°03/2025 à 18/2025
Nombre de délibérations prises : 16

- 03/2025 Approbation du compte de gestion 2024 du Trésorier
04/2025 Approbation du compte administratif 2024
05/2025 Affectation des résultats
06/2025 Vote du taux de la fiscalité directe locale – Fixation du taux d'imposition pour l'année 2025
07/2025 Subvention communale aux associations et au CCAS
08/2025 Participation communale aux syndicats et organismes divers
09/2025 Vote du budget primitif 2025
10/2025 Demande de subvention auprès du département du Val d'Oise pour des travaux urgents sur la toiture de l'Eglise,
11/2025 Demande de subvention auprès du Conseil de la région Ile de France pour des travaux urgents sur la toiture de l'Eglise,
12/2025 Demande de subvention auprès de la DRAC pour des travaux urgents sur la toiture de l'Eglise,
13/2025 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour les travaux du mur de cimetière d'Epiais,
14/2025 Demande de subvention auprès du PNRVF pour les travaux du mur de cimetière d'Epiais,
15/2025 Demande de subvention auprès de la DRAC pour les travaux du mur de cimetière d'Epiais,
16/2025 Demande de subvention auprès du Conseil de la région Ile de France pour les travaux du mur de cimetière d'Epiais,
17/2025 Projet de convention territoire global (CTG)
18/2025 Remboursement frais de mise en fourrière animale par les propriétaires

Questions diverses :

APPEL D'OFFRE POUR UN CONTRAT DE PRESTATION DE RESTAURATION SCOLAIRE SUITE A L'ÉCHÉANCE DE CELUI EN COURS :

La commune doit lancer un appel d'offre pour renouveler ou changer de prestataire de cantine. Nous sommes arrivés à échéance du contrat d'un an renouvelable 2 fois.

M. PELLÉ demande si nous sommes satisfait par notre prestataire actuel.

M. Le Maire indique qu'il correspond bien à notre demande. Il a d'ailleurs été pris par les communes alentours.

REPARATION DES ROUTES :

Lancement, rue de Normandie d'une réparation ainsi que d'une campagne de rebouchage.

CITY PARK :

Les discussions commencent à être positive. Toujours pas de réponse mais plutôt bien parti.

HELIFIRST :

Une réunion avait lieu aujourd'hui mais le Maire n'a pas pu y assister. Il attend le retour des autres maires. Le sénateur Daniel FARGEOT doit saisir le ministre. Le Maire précise que les maires boycottent les réunions de trajectoires des hélicoptères car ils estiment ne pas avoir à donner leur avis sur les trajectoires puisqu'ils sont contre la venue de l'entreprise.

Mme FESSY demande s'il y a une interdiction en rapport avec le bruit. Niveau décibels : Aéroport De Paris (ADP) n'a pas besoin d'autorisation préfectorale.

RONDINS DE BOIS

Il faudra réparer les rondins de bois le long de la route de Grisy. M. Le Maire a déjà demandé un devis mais souhaite demander au Département de faire les réparations de l'installation faite il y a une quinzaine d'années. Un devis d'environ 15 000 € a été présenté. Ce qui est en cohérence avec les travaux à faire. Le sujet est à étudier en fonction de la durabilité. M. PELLÉ indique qu'un mur en pierre avait été choisi.

L'ordre du jour est épousé, le CM est clos à 21h39.

Epiais-Rhus, le 10 avril 2025

Signatures :

Secrétaire de séance,
Silvia DURAND



Parole aux associations



Epias-Rhus Passionnement

L'association a pour essence de se consacrer à la défense du Patrimoine et, en tout premier lieu, à celui de notre beau Village, avec une attention, toute particulière, pour sa magnifique Eglise du 16ème siècle, classée aux Monuments historiques. Un des Emblèmes remarquables du VEXIN.

Le but de l'Association est aussi de faire revivre cette belle Eglise. EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT assure, depuis 2 ans, l'ouverture de l'Eglise, tous les premiers dimanches de chaque mois pour permettre à ceux qui le souhaitent d'y passer un moment, hors du temps. Des visites guidées sont proposées à ces occasions. A chaque ouverture, nous accueillons désormais des « habitués », qui nous font le plaisir de passer, souvent, « en amis » et également des visiteurs de passage, heureux de trouver l'Eglise ouverte et de pouvoir la visiter. Ils sont tous, immédiatement séduits par le lieu.

EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT, très motivée par son engagement, s'emploie à redonner vie à ce lieu exceptionnel. Différentes animations ont déjà été proposées dans ce bel écrin et une crèche est venue perpétuer la tradition de Noël, ces deux dernières années, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, ce qui n'était pas arrivé depuis de très nombreuses années. Tout doucement, l'Eglise reprend vie. Merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous encouragent à poursuivre cette belle aventure.

Pour aborder l'été en douceur, **EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT vous propose d'assister au CONCERT EVENEMENT DU PRINTEMPS 2025 EN L'EGLISE D'EPIAIS-RHUS**

Soprano, Violon, Violoncelle

LE SAMEDI 22 JUIN 2025 – 17 h 30

Tarif : 15 € - Enfants : 12 €

**Réservations : epiaspassionnement@gmail.com –
Tél. 06-23-75-86-15**



Les virtuoses qui se produiront sublimeront le lieu et enchanteront l'auditoire, avec un programme concocté, tout particulièrement, pour l'occasion. Nous espérons que vous serez nombreux à profiter de ce moment privilégié, dans le lieu magique qu'est notre Eglise. En plus de toutes ses qualités, cette dernière a la chance de bénéficier, grâce aux Architectes de génie qui l'ont construite, d'une acoustique exceptionnelle. Un bonheur pour les Musiciens. Un régal pour les amateurs de musique. Ce concert sera un moment rare à partager.

EPIAIS-RHUS PASSIONNEMENT vous donne également rendez-vous, à l'occasion de la Journée des Associations, le 6 septembre prochain, aux Journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre et, pour aborder la rentrée, joyeusement et en musique, **nous vous proposons un autre concert, le samedi 27 septembre, en fin d'après-midi dans une ambiance, contagieusement gaie : celle d'un formidable Chœur de GODSPELL**. Nous communiquerons plus précisément sur tous ces sujets dans les semaines à venir.

Si notre enthousiasme vous gagne, n'hésitez pas : « Rejoignez-nous ! ».

Bel été à tous !

(P) 06-23-75-86-15 –

(M) genevieve.caron55@gmail.com



Parole aux associations



Les Amis de l'Ecole des Bosquets

L'association de l'école continue d'organiser des évènements permettant de financer des projets pour nos enfants.

Ces évènements sont ouverts à tous. Vous pouvez venir, que vous ayez des enfants à l'école ou non et quel que soit votre âge. Nous sommes favorables aux échanges intergénérationnels riches d'apprentissages pour tous.

Des jus de pomme sont encore disponibles avec en prime une petite offre : **pour 5 bouteilles achetées, la 6ème est gratuite.**



Pour information, ces jus proviennent de pommes locales et ont été pressées à la conserve de Saint Ouen l'Aumône en octobre dernier. Ils sont consommables pendant 2 ans. Pas de pression pour les boire tranquillement pendant l'été au soleil.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe par mail à aeb95810@gmail.com

Vous pouvez également demander par mail à être intégré au groupe d'informations Whatsapp.

La fin de l'année approche mais les projets seront renouvelés l'an prochain. En espérant vous compter parmi nous.

Le Foyer Rural



Organisons La brocante de notre village !

Le foyer rural fait appel aux bonnes volontés afin d'assurer la tenue de cette animation le dimanche de Pentecôte dans le cadre de cette fin de semaine festive annuelle.

Les besoins concernent :

- le samedi 7 juin matin pour installer sur le place, marquer les emplacements dans les rues en fin d'après-midi et tenir la buvette le soir,
- le dimanche 8 juin dès le petit matin afin d'accueillir les exposants et ouvrir la buvette restauration puis la tenir tout au long de la journée avec un maximum d'effectif de la fin de matinée au début d'après-midi.
- le lundi 9 juin en fin d'après-midi pour replier les installations.

Les personnes disponibles doivent se manifester en précisant leurs disponibilités en jours et plages horaires au 06 31 28 97 06 ou frep@laposte.net

C'est grâce aux bras de bénévoles que ces évènements peuvent perdurer dans nos petits villages. On compte sur vous !



Epiais-Rhus à la Recherche de son Passé

Dans la lignée des conférences déjà organisées en 2023 et 2024 sur le site archéologique d'Epiais-Rhus/Vallangoujard, l'association « Epiais-Rhus à la Recherche de son Passé » a organisé le 17 mai dernier un nouvel évènement. 45 personnes étaient venues écouter les conférenciers dont M. le Maire d'Epiais-Rhus, M. le Maire de Vallangoujard, M. le Maire de Génicourt, M. le Président du Parc Naturel du Vexin.

Madame Claire Besson, architecte en chef du patrimoine chargée des études archéologiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) nous a d'abord parlé des aspects administratifs relatifs aux fouilles et recherches et surtout de la complexité à maintenir les sites en état après ouverture, le rôle du musée départemental de Guiry en Vexin où sont déposées de nombreuses pièces tirées de notre site antique, la nécessité de classifier et stocker correctement les artefacts pour des recherches futures : toutes sortes de choses que l'on n'appréhende pas forcément.

Monsieur Bruno Desachy, maître de conférence à l'université Paris 1 et ayant fait partie de l'équipe des fouilleurs dans les années 1980, a présenté les résultats des derniers sondages électriques et électro-magnétiques réalisés par la société Géocarta (sans ouverture du sol) qui ont confirmé et affiné bon nombre de connaissances. Il nous a expliqué également que les techniques modernes ont permis, sur la base de photos aériennes réalisées par Pierre Kervella, d'établir une cartographie du site précise à 5cm près. Compte tenu de la situation des constructions sur un plateau il serait difficile d'envisager des fouilles ouvertes nous a-t-il expliqué, aussi d'autres prospections géophysiques auront lieu dans les années à venir sur ce site très prometteur et qui a encore beaucoup de choses à nous révéler.

Et un grand merci aux agriculteurs qui ont autorisé le passage des engins sur leurs terres.

A suivre...





Parole aux associations

Manifestation du 15 mars 2025 : les riverains se rebiffent !

La forte mobilisation des populations à l'appel des maires et des associations contre les nuisances de l'activité de l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles en Vexin a été une réussite.

Elles refusent l'augmentation des nuisances avec l'implantation d'une activité « Hélicoptères » sur l'aérodrome et demandent que l'activité de l'aérodrome respecte les riverains dans le cadre de vie qu'ils ont choisi !

Les riverains subissent encore les survols des villages par des avions bruyants et le non-respect des plages de silence le week-end.

ADP, tout en nous assurant de son engagement pour réduire les nuisances, n'hésite pas à ajouter une activité hélicoptères, des appareils ultra bruyants, avec l'excuse d'une faible activité !

Cette agression supplémentaire nous rappelle l'insistance d'ADP pour faire augmenter la masse des avions d'affaire de 17 tonnes à 35 tonnes afin de permettre le développement de l'aviation d'affaire !

Cette proposition a encore été faite récemment avec un argument fallacieux d'accepter les avions soi-disant moins bruyants selon un critère fait pour laisser atterrir et décoller des avions à 90 dB !

Les riverains et leurs élus doivent se défendre pour être protégés en renforçant la réglementation !

C'est pourquoi la DIRAP, aidée par les associations et les maires, demande de renforcer l'arrêté de

restriction d'activité de l'aérodrome

L'arrêté doit préserver les périodes de silence la nuit, les week-end et jours fériés.

Il doit interdire les avions les plus bruyants sur certaines périodes.

Il doit interdire le survol des habitations pour réduire le bruit et augmenter la sécurité.

(Rappel : déclarez toute situation anormale (survol, bruit) avec date, heure, minute et lieu sur dirap@dirap.org)



AVEX Astronomie du Vexin

L'association AVEX (Astronomie du

VEXin) s'est rendu le 22 mai à l'école des bosquets afin de dispenser une sensibilisation à l'astronomie avec, en sujet, le système solaire.

Un chouette moment a été partagé entre les enfants, les institutrices et leur directrice Mme BINET. A la projection des premières images les questions ont fusées et des réponses ont été données.

L'expérience devra être reproduite avec grand plaisir.



À venir sur Epiais-Rhus - Fête du Village



Epiais-Rhus en fête

07 *Week-end*
08 *de la*
09 *Pentecôte*

Programme

Samedi 07 :

- | | |
|---------|--|
| 16h/00h | Petite fête foraine - <i>place de l'Eglise</i> |
| 21h | Buvette - <i>place de l'Eglise</i> |
| | Distribution de lampions et bâtons lumineux (gratuits) -
<i>place de l'Eglise</i> |
| | Retraite au flambeau - <i>départ place de l'Eglise</i> |
| 23h | Feu d'artifice - <i>Ecole des Bosquets</i> |

Dimanche 08 :

- | | |
|------------------|---|
| 9h/18h | Brocante - centre bourg |
| 10h/18h | Petite fête foraine - place de l'Eglise |
| 10h/16h | Stand maquillage - Association les Amis de l'Ecole des Bosquets - place de l'Eglise |
| Toute la journée | Buvette et restauration Association Foyer Rural - place de l'Eglise |

Lundi 09 :

- | | |
|-----------|---|
| 10h/18h | Petite fête foraine - place de l'Eglise |
| 10h/16h | Stand maquillage - Association les Amis de l'Ecole des Bosquets - place de l'Eglise |
| 10h30/12h | Olympiades enfants et adultes - place de l'Eglise |
| 10h/12h | |
| 14h/16h | Ouverture de l'Eglise - Association Epiais-Rhus Passionnément barbecue participatif géant (apportez vos denrées et votre vaisselle. Partage sur place - barbecue à dispo) - place de l'Eglise |
| 12h | |

À venir sur Epiais-Rhus (agenda non exhaustif)



OUVERTURE
ÉGLISE NOTRE DAME D'EPIAIS-RHUS
LE 1ER DIMANCHE DU MOIS

par l'association Epiais-Rhus Passionnément

09h30 - 12h30
14h - 17h30

VISITE GUIDEE GRATUITE SUR DEMANDE SUR PLACE

OUVERTURES PRÉVUES EN 2025 :
05 JANVIER, 02 FÉVRIER, 02 MARS,
06 AVRIL, 04 MAI, 01 JUIN, 06
JUILLET, 03 AOÛT, 07 SEPTEMBRE,
05 OCTOBRE, 02 NOVEMBRE, 07
DÉCEMBRE.

Des dates complémentaires peuvent être ajoutées selon les événements de l'année. Tenez-vous informés via nos réseaux (Illiwap, Facebook, site internet)



PÔLE ITINÉRANT EN VAL D'OISE
SCÈNE CONVENTIONNÉE
ART EN TERRITOIRE

• p i v o •

FESTIVAL
Haut les mains !

Petites histoires
sans paroles
SPQRT
COMPAGNIE L'ALINÉA

Marionnette et musique
Pour adultes et enfants
À partir de 5 ans
1h

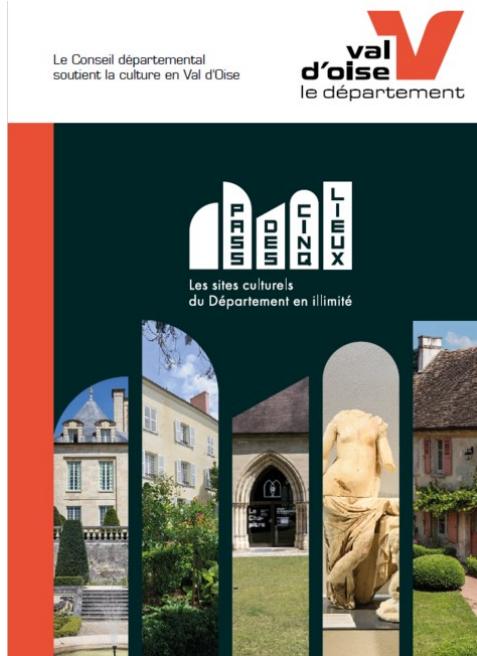
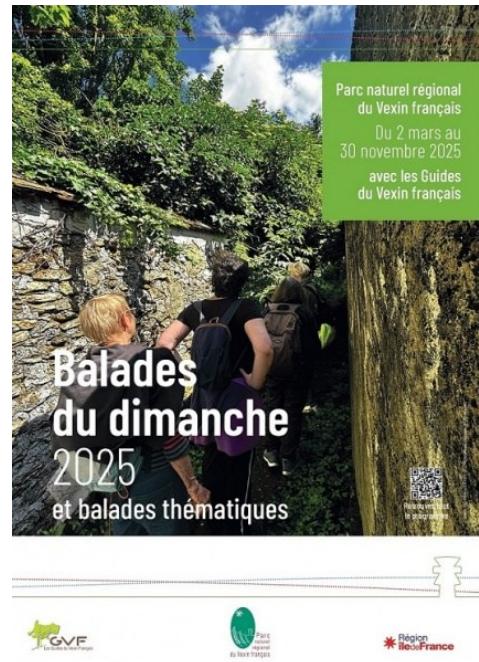
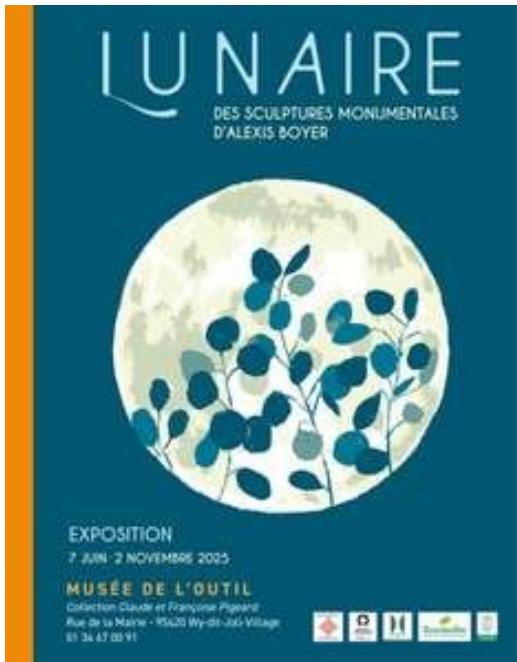
ÉPIAIS-RHUS • PLACE DE L'ÉGLISE
Jeudi 12 juin à 18h30

Gratuit • Réservation: contact@le-pivo.fr • 01 34 20 32 00

le-pivo.fr

À venir sur le territoire

(agenda non exhaustif)





Naissances

- Flavie CHOVEAUX née le 20 janvier 2025
Nous présentons nos félicitations aux heureux parents.

Mariages

- Paul MONCHECOURT et Rosa DILENGITE le 22 mars 2025.
Nous présentons nos meilleurs vœux aux jeunes mariés.

Baptême Civil

- Nathanaël CHAUMEAU avec pour marraine Auriane et pour parrain Maxime.

Que ce baptême soit le début d'un chemin lumineux et rempli d'amour.

Décès

Christian ROUX décédé le 28 avril 2025

Nous présentons nos condoléances à la famille.

A garder en tête

Arrêt du cuivre

Le réseau de cuivre prendra fin en janvier 2026 pour une coupure totale en mai 2028. Pensez à vous faire installer la fibre si vous ne l'avez pas déjà fait !

Horaires des tontes et brûlage des déchets verts

Les travaux de jardinages bruyants type tonte sont autorisés aux horaires suivants :

Tous les jours : 8h30 / 12h - 14h30 / 19h30

Samedis : 9h / 12h - 15h / 19h

Dimanche et jours fériés : 10h / 12h

Le brûlage des déchets est formellement interdit (article 541-21-1 du code de l'environnement).

En effet, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Vos déchets doivent être compostés ou apportés en déchetterie.

Urbanisme

Conformément au code de l'urbanisme, toute modification de l'aspect extérieur de votre bien

immobilier doit faire l'objet d'une demande en mairie (**changement couleur de volet, peinture, ravalement, portail, clôture, réparations diverses...**).

Toute construction doit faire l'objet d'une demande également : abri jardin, véranda, piscine, agrandissement...

Aucun travaux ne doit être commencé avant autorisation.

SMIRTOM

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et ramassées le soir. Elles ne doivent pas stationner sur le trottoir au-delà de ces moments afin de ne pas gêner. De plus, aucun déchet déposé à côté des bacs ne sera collecté.

Concernant le tri, celui-ci doit être fait correctement et les éléments ne doivent pas être imbriquer les uns dans les autres au risque de rendre impossible une bonne gestion de ce tri.

Des composteurs sont commandables auprès de la mairie (24€ le 300L - 31€ le 600L).

Artisans et services

Alvira

Alarme, vidéo surveillance
1, rue du Présard
06.16.24.94.05

Auto Transport

(Ludovic TOUAT)
Transport de personnes,
chauffeur privé (taxi conventionné)
06.86.83.21.16
autotranport95@gmail.com
www.autotransport95.fr

Boisphère Construction bois

10, route de Vallangoujard
06.08.74.95.10
contact@boisphère.fr
www.boisphère.fr

Ela'ssist—Assistance gestion
06.52.56.35.15
audrey.rycerz@ela-ssist.fr

Jim ONILLION plombier

22, route de Vallangoujard
01.34.66.42.01
06.75.50.75.02

Aurélie PAUBERT

Créatrice de bijoux et
accessoires en pierres
naturelles
www.ecrindepierre.com
www.instagram.com/
ecrin_de_pierre

Rémi PAUBERT

Réalisateur photographe
<https://rplabs-studio.fr>

Pro Sign Communication

(Julien MILLET)
Graphisme, covering
06.18.79.37.56
contact@pro-sign.fr
www.pro-sign.fr

Soreclim

Installation d'équipements
thermiques et de climatisation
01.34.66.62.38
www.soreclim.fr

Tramhel Concept

Conception, réalisation de
toute pièce métallique
3, sente du Butard
06.73.66.95.12
philippe.tramhel@wanadoo.fr

Vert Compost

Fourniture de terre, compost,
terreau et terre de bruyère.
Route de Livilliers
01.34.66.41.70

Nathalie DUVAL

Naturopathe
06.74.77.92.82

Laurence LEFEUVRE-COLL

Sophrologue
06.34.09.79.82

www.leurencelefeuvre-sophrologue.fr

Juliette MONCHECOURT

Ostéopathe à domicile ou au cabinet
44, rue de l'Europe
60149 St Crépin-Ibouvilliers
06.83.40.78.83

Assistantes maternelles

Christelle CASTRO
2bis, rue des Bruyères - 06.61.42.27.36

Catherine SIGONNEAU

4, place du Colombier - 06.87.60.33.93

Elodie MIERMONT

7 bis, rue des Bruyères - 06.52.78.33.33

Infirmières libérales à Cormeilles-en-Vexin

Jennifer MOURA

Neizly LAURENT

07.63.45.25.64

Infirmiers libéraux à Grisy-les-Plâtres

MALRET et PRAUD

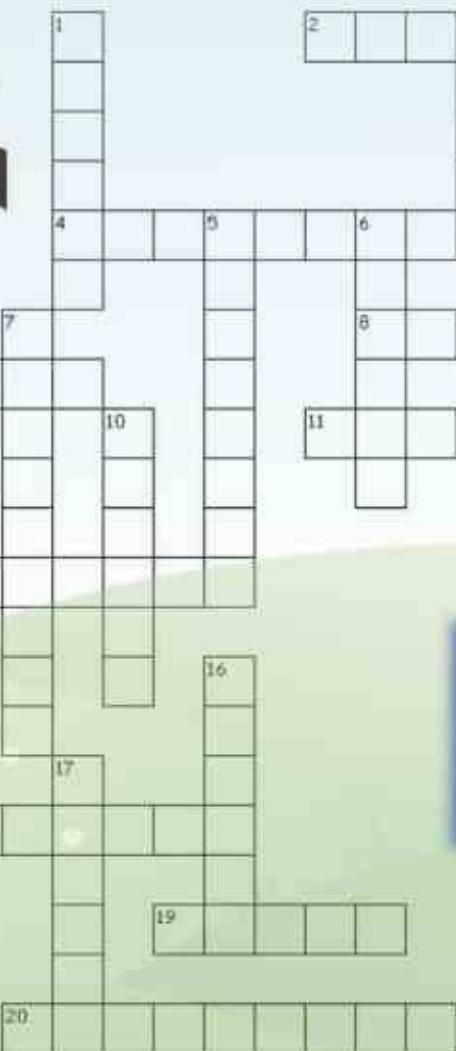
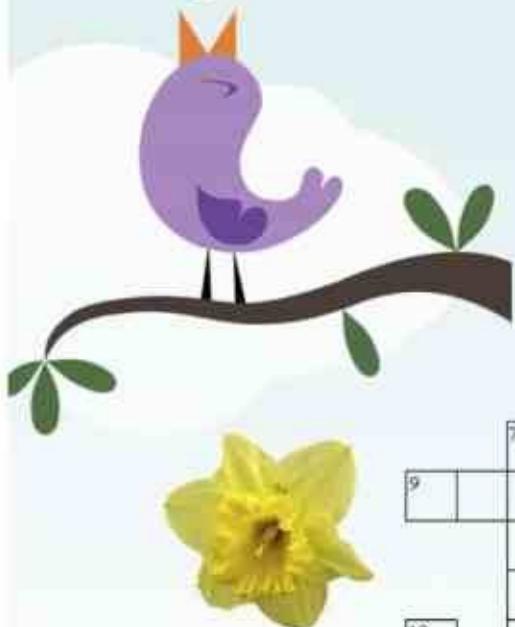
06.47.61.59.60

7/7j



Les mots croisés du printemps

Niveau : Difficile



Retrouve les mots suivants et place-les dans la grille :

Printemps, bourgeon, jonquille, tulipe, narcisse, jacinthe, muguet, mimosa, renaissance, renouveau, oiseau, chou, radis, asperge, banane, épinard, oignon, laitue, bulbe, magnolia



L'agenda du village

des dates sont susceptibles d'être ajoutées/modifiées après impression du Mag. Restez attentifs aux communications !

JUIN

01—09h30/12h30—14h/17h30

Ouverture de l'Eglise par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

Visite guidée possible sur demande.

02—20h30 **Cinéma** au Foyer Rural « ma mère, Dieu et Sylvie Vartan »

07/08/09—Fête du village

22—**Rassemblement voiture US** - place de l'Eglise

22—**Concert classique** à l'église par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

28— 10h **Fête de l'école**

30—**Cinéma** au Foyer Rural :

18h30 « Moon le panda »

20h30 « des jours meilleurs »

JUILLET

06—09h30/12h30—14h/17h30

Ouverture de l'Eglise par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

Visite guidée possible sur demande.

14—**Férié** - fête nationale

AOUT

03—09h30/12h30—14h/17h30

Ouverture de l'Eglise par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

Visite guidée possible sur demande.

15—**Férié** - Assomption

SEPTEMBRE

06—**Journée des associations**

07—09h30/12h30—14h/17h30

Ouverture de l'Eglise par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

Visite guidée possible sur demande.

10—**Ramassage des encombrants**

20/21—**Journées du Patrimoine et**

Rassemblement voiture anciennes

27—**Concert Gospel** à l'Eglise par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

28—**Fête intervillages** du CAVS à Frouville (changement de lieu)

OCTOBRE

05—09h30/12h30—14h/17h30

Ouverture de l'Eglise par l'association *Epiais-Rhus passionnément.*

Visite guidée possible sur demande.

18—**Vacances scolaires** (jusqu'au 3 novembre)

25—**changement d'heure** (+1h)

31—15h30 **Animations Halloween** par l'AEB

TOUS LES JEUDIS :

Tonton Pizza place de l'Eglise - 06.58.91.91.58



2ème MERCREDI DU MOIS :

Vex'in Truck place de l'Eglise - 06.50.93.85.15

